

Temps d'échanges habitants de l'atelier de quartier citoyen « Donnons de l'air à l'avenue des Vosges » – élues – service de la police municipale – 08/02/2023

Élues et agentes de la collectivité présentes :

- Mme Dupressoir - élue référente du quartier Tribunal Contades, conseillère municipale déléguée à la ville cyclable et marchable
- Mme Zourgui - adjointe à la maire en charge de la tranquillité publique, la police municipale, la prévention de la délinquance, la médiation
- Mme Partyka - cheffe du service de la police municipale
- Mme Le Thomas – chargée d'animation de la participation citoyenne à la direction de territoire

Habitant-es présent-es : 6

Objectifs de la réunion :

- Faire part aux habitant-es des actions proposées par les services dans le cadre de leur projet
- Traiter les autres sujets proposés par les habitant-es

Décisions prises par les services et les élues

Police municipale

- La police municipale s'engage à travailler avec la police nationale pour réaliser un contrôle commun des PL en informant préalablement les habitants et la presse → échéance : avant fin mars
- Faire des contrôles visibles des PL et de la vitesse le matin → échéance : auront lieu en février à plusieurs reprises
- Rétablir un contrôle de nuit pour contrôler les vitesses sur l'avenue des Vosges
- Verbalisations des cyclistes roulant sans lumière et des voitures stationnées sur les pistes cyclables

SIRAC

- Pose d'un radar pédagogique sur l'avenue des Vosges (sens port du Rhin > place de Haguenau) du 15/02 au 01/03/23 avec possibilité de le poser à un autre endroit à la fin de cette période (si besoin)
- Faire un comptage des poids lourds sur l'avenue des Vosges dans les 2 sens
 - Ajout de l'information suivante : envoi des données de la station de mesure des véhicules de plus de 3m de hauteur (tous sens confondus) et du radar à la fin de la période de pose du radar à Léa Le Thomas

Actions communes (direction de la réglementation urbaine, voies publiques, directions de territoire Tribunal Contades, Conseil des XV et Robertsau, service déplacements et mobilité, SIRAC, police municipale, élu-es)

- Mise à jour des arrêtés de circulation des poids lourds sur l'avenue des Vosges une fois que les plans de circulation du secteur seront fixés en juin (avec l'arrivée du tramway, le projet des Halles, la place de Haguenau, etc) (rappel : l'arrêté actuel de 1992 interdit la circulation des véhicules de transport de marchandises dont le poids total autorisé en charge est supérieur à 6 tonnes, sauf opération de desserte, notamment depuis la place de Haguenau vers l'avenue des Vosges ; pas d'interdiction dans l'autre sens mais présence de panneaux d'interdiction place d'Islande).

Demandes des habitant-es

- Radar pédagogique : possibilité de connaître les horaires auxquels ont lieu les pics de vitesse ? → SIRAC pourra fournir ces informations (détail par heure)
- Radar pédagogique : possibilité de distinguer les VL des PL ? → il ne permet pas de faire cette distinction (ajout de cette information)
- Comptage des poids lourds sur l'avenue des Vosges dans les 2 sens → les comptages manuels des PL par le SIRAC ne pourront pas se faire avant mai (ajout de cette information)
- Est-ce qu'une enquête origine-destination a déjà été réalisée (comprendre d'où viennent les véhicules circulant sur l'avenue des Vosges et où ils vont) ? → pas d'enquête de ce type réalisée (ajout de cette information)
 - Suggestion : proposer à des étudiants de réaliser cette enquête
- Avoir accès à l'arrêté de circulation sur la Grande Ile
- Demande pour être associé-es aux nouveaux plans de circulation
- Apposer de grands panneaux visibles aux extrémités de l'avenue pour indiquer l'interdiction aux PL de transiter et cela nécessite une mise à jour de l'arrêté dans les deux sens
- Tester la mise en place d'une limitation de la vitesse à 30 km/h sur l'avenue des Vosges
- Faire des mesures sonores sur l'avenue : demande transmise au service hygiène et santé